

# Contrat de partenariat solidaire – Paniers de légumes – Année 2024

## Association AMAP « Let It Blettes »

Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Siège : 47 avenue du château 92340 Bourg La Reine

Le présent contrat est passé entre

D'une part **les maraîchers**, Le Village Potager, Hélène et Etienne Falise, 3300 Route de Larchant - 77140 Saint Pierre les Nemours

Et d'autre part **l'adhérent**

Nom	Tel
Adresse	Email

L'adhérent s'abonne aux paniers de légumes pour **la saison 2024**, soit 51 semaines.

..... L'adhérent s'abonne aux paniers de légumes pour **le contrat découverte de 4 semaines** (non renouvelable, qui démarre la 1<sup>e</sup> semaine du mois, payable par 1 chèque)

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et engagements définis dans les statuts de l'association « Let It Blettes » et dans la charte des AMAP, disponible auprès de l'association.

### Engagements de l'adhérent :

- préfinancer la production maraîchère,
- assurer des permanences à la distribution et se rendre sur le lieu de production pendant la période d'engagement, pour participer aux activités de l'association,
- gérer le partage de son panier en cas d'absence (vacances,...) aux distributions,
- participer à la vie de l'association.

### Engagements des maraîchers :

- s'inscrire dans une démarche de production maraîchère biologique, respectueuse de la nature et de l'environnement (sans pesticide, ni produits chimiques de synthèse),
- livrer chaque semaine des produits de qualité, frais, de saison, de sa production,
- donner régulièrement des nouvelles sur l'avancée des cultures, et accueillir les adhérents à sa ferme au moins une fois pendant le contrat,
- être transparent sur le mode de fixation du prix et des méthodes de travail.

### La part de récolte hebdomadaire

Contenu du **Grand Panier** : minimum de 5 variétés de légumes, pour un poids moyen annuel compris entre 4 à 7kg selon la nature des produits (feuilles, racines...), la saison et les conditions climatiques.

Contenu du **Petit Panier** : minimum de 5 variétés de légumes, pour un poids moyen annuel compris entre 2,3 à 4 kg selon la nature des produits (feuilles, racines...), la saison et les conditions climatiques.

**Prix** : (cocher l'option choisie)

.....Grand panier à 22 €, soit 22€ x 51 semaines = 1 122 €

.....Petit panier à 13 €, soit 13€ x 51 semaines = 663 €

En cas d'inscription en cours d'année, total au prorata du nombre de semaines : : ..... x ..... .. semaines = .....

**Modalités de règlement (précisez votre choix) :** 1 chèque 6 chèques, libellés à l'ordre du **Village Potager**, datés du jour de l'engagement. Les chèques et le contrat signés sont remis à l'association « Let It Blettes », qui prend en charge l'organisation et la coordination des livraisons, et seront transmis au maraîcher en cours de contrat (février, avril, juin, août, octobre et décembre 2024).

**OPTION prélèvement automatique :** 6 prélèvements en février, avril, juin, août, octobre, et décembre, mandat de prélèvement dûment complété et RIB/IBAN joints à ce contrat (échancier prévisionnel susceptible d'être adapté pour les inscriptions en cours de saison).

**Distribution des légumes :** La distribution a lieu **chaque mardi de 19h30 à 20h30** au Passage du Marché Bourg la Reine, du **2 janvier 2024** au **31 décembre 2024** inclus (voir le calendrier pour les interruptions).

*En cas de situation exceptionnelle (incident climatique, etc.), les conditions d'application de ce contrat pourront être revues dans le principe de solidarité, lors d'une réunion, réunissant les adhérents, et la maraîchère et si besoins un représentant du réseau des AMAP d'Île-de-France.*

Calendrier 2024	MARDIS					Commentaires
Janvier	2	9	16	23	30	Début des livraisons le <b>2 janvier 2024</b>
Février	6	13	20	27		
Mars	5	12	19	26		
Avril	2	9	16	23	30	
Mai	7	14	21	28		Samedi 25 mai : atelier à la ferme
Juin	4	11	18	25		
Juillet	2	9	16	23	30	
Aout	6	<del>13</del>	20	27		1 semaine sans livraison
Septembre	3	10	17	24		
Octobre	1	8	15	22	29	Samedi 12 octobre : atelier à la ferme
Novembre	5	12	19	26		
Décembre	3	10	17	<del>24</del>	31	1 semaine sans livraison

Ce bulletin sera conservé par l'association « Let It Blettes » responsable du contrat. Une copie pourra être délivrée sur demande.

L'adhérent, nom

Le maraîcher Le Village Potager

Date et signature :

Le 14/12/2023

**Limitons le papier!** si possible mettez votre signature électronique et retournez-nous ce contrsi possible mettez votre signature électronique et retournez-nous ce contrat par mail.

- cet outil (en haut de page) vous permet :
- d'enregistrer votre signature (scan ou photo)
  - puis de la placer ci-dessus

LE VILLAGE POTAGER DU PAYS DE NEMOURS  
SAS au capital de 200 000€  
3300 route de Larchant - Lieu-dit Bailly  
77140 Saint-Pierre-Les-Nemours  
BCE Melun 837 661 457

